

18 -
calligraphe à la chapelle royale de Bavière, originaire de Maastricht (seconde moitié du 16e siècle). Clemens non papa (v.1510-v.1556), maître de chant à Bruges puis à 's Hertogenbosch (cf. KEMPERS (K.Ph.B.) art. Clemens non papa in MGG. vol. 2, 1476-1480. Kassel 1952). M. Lenarts a identifié Johannes Winteroy (maître de chant à 's Hertogenbosch peu après 1534) et Servaes van der Muelen, organiste à Anvers v.1572. Par contre Joh. Zacheus et Theo Evertz sont encore inconnus, ainsi que Claudius Salmier, dont nous avons retrouvé la trace à la collégiale Sainte-Croix, à Liège en qualité de maître de chant exhibe ses lettres de tonsures le 3.II.1556 à l'occasion de sa nomination de recteur de l'autel de Saint-Gilles dans les cloîtres (AELg.SC.CC.R.61, f°155v). Son nom reviendra de loin en loin dans les Conclusions capitulaires (R.61

- 28.II.1556 (f°160v) : Cl.S. est cité comme témoin
- 27.X.1565 (f°177v) : Témoin par procuration lors de l'admission de Joh. de Manio (?) "in choralem".
- 17.III.1566 (f°186) : Cl.S. obtient l'autorisation de construire une chambre supplémentaire à sa maison bâtie sur les fondations des cloîtres.
- 19.II.1569 (g°205) : Cl.S. restitue l'autel de S.Gilles au Chapitre
- 27.IV.1569 (f°206) : Cl.S. reçoit le bénéfice de l'autel de Saint-Léonard.
- 21.VII.1579 (d'après LAHAYE(L.) Inventaire analytique des chartes de la collégiale Sainte-Croix. Année 1579) : testament de Claude Salmyer. (que nous n'avons pas encore eu l'occasion d'étudier).

On voit que différentes questions se posent à propos de ces Salmier qui, probablement, appartiennent à une même famille de musiciens. Nous souhaitons que notre communication, tout imparfaite qu'elle soit, attire l'attention d'un chercheur à qui le hasard a fait découvrir ces personnages.

Au cours de mes lectures d'archives, il m'est arrivé souvent de repérer le nom d'un musicien et de mettre sa fiche en réserve, en attendant de plus amples renseignements. Et puis de l'oublier... jusqu'au jour où le travail d'un confrère me donnait l'occasion et le plaisir d'apporter un complément d'information à la connaissance de notre magnifique passé liégeois.

J'espère que ce petit exemple montrera aux jeunes chercheurs - outre les nécessaires vertus de patience et d'entr'aide - combien le passé musical liégeois est riche en personnages non encore identifiés et en possibilités de travaux intéressants.

José QUITIN

Notre supplément musical :

Deux motets de Jean de Chaynée (v.1540 - 1577)

Il y a quelque vingt-cinq ans - hélas! - que j'ai eu l'honneur d'écrire mon premier article sur Jean de Chaynée en collaboration avec M.le Professeur Dr.Federhofer, alors à l'Université de Graz (Revue belge de Musicologie, vol.VII, 1953, pp.119-128). Ce travail en commun, commencé à l'occasion de la biographie de ce compositeur, a continué avec

ses oeuvres : M. Federhofer étudiant ses motets - publiés dans le *Novi Thesauri Musici* de Giovanelli, éd. Gardane, Venise, 1568 - tandis que je transcrivais l'*Officium pro defunctis* (Graz, 1587) Je ne ferai que résumer ici l'essentiel de cet article.

Jean de Chaynée, fils de Pierre de Chaynée, bourgeois de Liège, est né v. 1540. Duodeno à la cathédrale Saint-Lambert vers 1550, il est remarqué par les chanoines qui lui confèrent, le 20. IX. 1558, le bénéfice de l'autel de Saint-Jean l'Evangeliste, un des douze réservés aux musiciens. La même année, Jean Guyot de Châtelet devenait maître de chant de la cathédrale. C'est donc sous sa direction que Jean de Chaynée s'est initié à la composition musicale. Son talent et son application le feront désigner en 1561, comme 1er intonateur du chœur.

Malgré les perspectives séduisantes qui s'offrent à lui, Jean de Chaynée quitte Liège en 1562. Il accompagne Jean Guyot à Vienne, où il vient d'être nommé maître de chapelle de l'empereur Ferdinand Ier. Malheureusement, celui-ci meurt le 25. VII. 1564 et sa chapelle est démembrée. Nous avons eu l'occasion d'en parler dans le Bulletin n°21, à propos de Adamus de Ponta, autre compagnon de Castileti dans cette aventure. Jean Guyot, qui avait conservé un bénéfice à Liège, rentre au pays tandis que Jean de Chaynée, qui avait cédé le sien à son frère cadet Pierre - également duodeno à la cathédrale de Liège - reste en Autriche. A partir de 1567, il figure sur les registres de paies de la cour de l'archiduc Charles II, à Graz. Licencié le 29. VI. 1573, il passe encore quelques mois comme chapelain de la collégiale de Graz avant de quitter définitivement la ville, fin 1573. ou 1574.

Jean de Chaynée réapparaît à Maastricht, en 1575, en qualité de maître de chant de la collégiale Saint-Servais. Il y remplace son ancien condisciple à Liège, Gerardus Ovidius dictus Villarius qui est parti à Rome (Ryksarchief Maastricht- Saint-Servais. CC. 11. IX. 1574). Le 16. IV. 1576 (même source), Jean de Chaynée, prêtre, devient recteur de l'autel de Sainte-Anne, 1e fondation, vacant par suite du décès de Gérard Hoeghems. Il échange ce bénéfice contre celui de l'autel Saint-Pierre dans la crypte le 30. IX. 1577, en remplacement de D. Michel Nuyens, chanoines de Liège. Moins d'un mois plus tard, le 14 octobre, il est assassiné par l'organiste de la collégiale, Hector Constantinus, sous la porte rouge de Saint-Servais. Constantinus était entré en service depuis 1555; nous ignorons les motifs de son geste et nous n'avons pas retrouvé trace du procès qui doit lui avoir été fait. Il semble que le testament de Jean de Chaynée que le Chapitre avait approuvé le 15. X ait également disparu.

L'écriture des motets de Jean de Chaynée est conforme aux exemples donnés aux jeunes compositeurs des Pays-Bas par Jean Guyot, Nicolas Gombert et Clemens non papa. Conçus dans le style imitatif syntaxique, la technique en est impeccable et la déclamation latine soignée. La comparaison des motifs et de la mélodique simple et naturelle de *Cecilia* avec le *Derelinquat*, plus tourmenté - altérations, syncopes, mouvements mélodiques opposés - montre les possibilités expressives de cette musique. Elles sont plus sensibles encore dans l'*Officium pro defunctis*, tout imprégné de chant grégorien, conçu dans un esprit homorythmique, et d'où se dégage une ambiance d'austérité et même une certaine âpreté tout à fait adaptées au sujet traité.